



Septembre 2018 - n°2018 - 133
09/12

Infos rapides

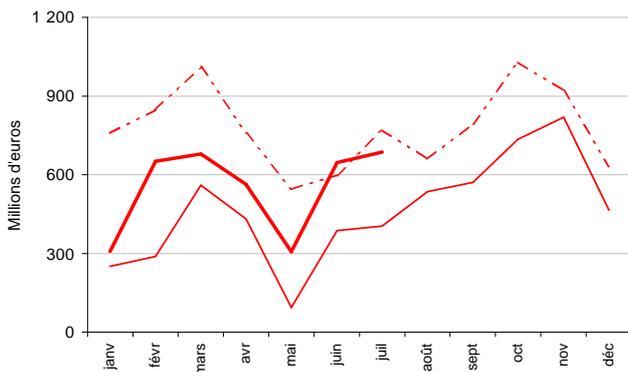
Séries longues du commerce extérieur à télécharger au format tableur

En juillet 2018, la progression des exportations tire l'excédent agroalimentaire vers le haut

En juillet 2018, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 686 millions d'euros, en augmentation de 282 millions d'euros par rapport à juillet 2017 du fait d'une hausse des exportations sur un an plus importante que celle des importations (respectivement + 402 millions d'euros et + 120 millions d'euros). Le solde des échanges de produits agricoles bruts affiche un excédent de 100 millions d'euros et progresse de 133 millions d'euros par rapport à juillet 2017. Il bénéficie toujours de la progression des exportations céréalières à destination des pays tiers, accentuée par la diminution des importations d'oléagineux. L'excédent commercial en produits transformés progresse de 149 millions d'euros sur un an, à 586 millions d'euros grâce au dynamisme des exportations, notamment de boissons alcoolisées, qui fait plus que compenser la hausse des importations. Le solde des échanges agroalimentaires s'améliore avec l'UE et avec les pays tiers sur un an pour le troisième mois consécutif.

Solde commercial global

En juillet 2018, hausse de l'excédent sur un an

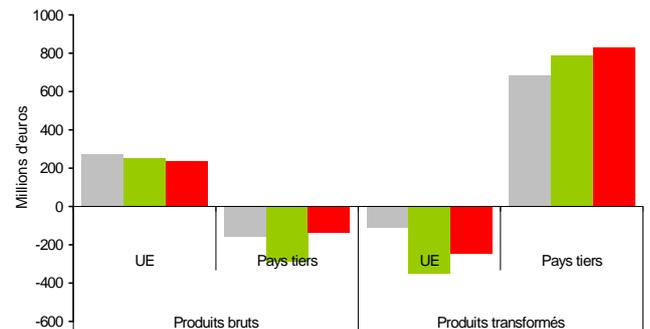


Source: Douanes - CPF 2015

--- moyenne 2013-2017 - 2017 - 2018

Solde par zones et par type de produits

En juillet 2018, sur un an, réduction des déficits en produits bruts avec les pays tiers et en produits transformés avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

■ juil. moy. 2013-2017 ■ juil. 2017 ■ juil. 2018



Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

En juillet 2018, le dynamisme des exportations permet une nouvelle progression sur un an de l'excédent agroalimentaire français

En juillet 2018, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 686 millions d'euros, soit une augmentation de 282 millions d'euros par rapport à juillet 2017. Cette hausse est la conséquence de la progression marquée des exportations (+ 402 millions d'euros, soit + 8 % en valeur) qui permet de contrebalancer la hausse des importations (+ 120 millions d'euros par rapport à juillet 2017, soit + 3 %).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à 694 millions d'euros, en progression de 194 millions d'euros par rapport à juillet 2017. Si les importations ont augmenté de 43 millions d'euros sur un an (+ 3 %), les exportations ont progressé de 237 millions d'euros (+ 13 %). Ainsi, les ventes de produits bruts et plus particulièrement de céréales (+ 90 millions d'euros) sont toujours aussi dynamiques. Mais les expéditions de produits transformés ne sont pas en reste et augmentent de 147 millions d'euros sur un an, principalement pour les vins et alcools spiritueux (+ 100 millions d'euros). La hausse des importations par rapport à juillet 2017 ne concerne que les produits transformés avec + 104 millions d'euros (dont + 41 millions pour les tourteaux et +

23 millions pour le café et le thé transformés). Au total, le déficit commercial en produits bruts se réduit de 151 millions d'euros et l'excédent des échanges de produits transformés gagne 43 millions d'euros sur un an.

Avec l'Union européenne, le solde commercial est déficitaire (- 8 millions d'euros) mais gagne 88 millions d'euros par rapport à juillet 2017. Cette amélioration résulte de la hausse des exportations (+ 165 millions d'euros soit + 6 %) qui fait plus que compenser l'augmentation des importations (+ 77 millions d'euros sur un an soit + 2 %). La progression des exportations concerne uniquement les produits transformés, au premier rang desquels les boissons (+ 53 millions d'euros sur un an) mais aussi les produits alimentaires (+ 36 millions d'euros) dont le café et le thé transformés (+ 16 millions d'euros). La hausse des importations concerne principalement les produits transformés avec notamment les produits alimentaires (+ 30 millions) dont un tiers pour le chocolat et les confiseries mais aussi les produits bruts à travers les achats de fruits (+ 21 millions d'euros sur un an).

Les indicateurs

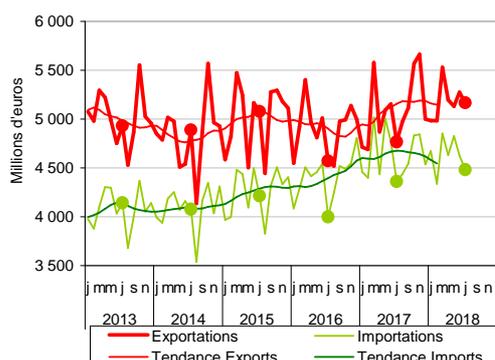
Produits CPF2	Juillet						Cumul 7 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
UE												
Produits bruts	519	535	773	771	253	236	4 536	4 517	6 276	6 596	1 740	2 079
Produits transformés	2 568	2 629	2 219	2 385	-349	-244	17 759	18 206	15 912	16 359	-1 847	-1 848
AGROALIMENTAIRE	3 088	3 164	2 992	3 157	-96	-8	22 295	22 723	22 188	22 954	-107	231
Pays tiers												
Produits bruts	492	432	206	295	-287	-136	4 346	3 920	1 949	2 438	-2 397	-1 482
Produits transformés	780	884	1 567	1 714	787	830	5 792	5 774	10 714	10 867	4 922	5 093
AGROALIMENTAIRE	1 272	1 316	1 772	2 009	500	694	10 138	9 694	12 663	13 305	2 525	3 611
Monde												
Produits bruts	1 012	967	978	1 067	-33	100	8 882	8 437	8 225	9 034	-657	597
Produits transformés	3 349	3 513	3 786	4 099	438	586	23 550	23 980	26 626	27 226	3 075	3 246
AGROALIMENTAIRE	4 360	4 480	4 764	5 166	404	686	32 433	32 417	34 851	36 260	2 418	3 843

million d'euros

Source: Douanes/SSP

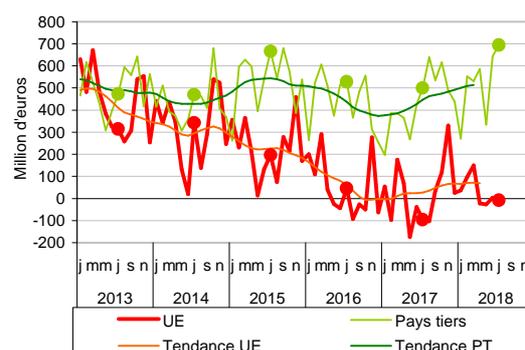
Mises en perspective

En juillet 2018, hausse des échanges sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

En juillet 2018, le solde des échanges progresse sur un an avec l'UE et les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Hausse des exportations conjuguée au recul des importations

En juillet 2018, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est excédentaire pour le deuxième mois consécutif, à 100 millions d'euros. Il progresse de 133 millions d'euros par rapport à juillet 2017 grâce à la réduction du déficit commercial avec les pays tiers (+ 151 millions sur un an).

Les **exportations** (près de 1,1 milliard d'euros) progressent de 88 millions d'euros (+ 9 % par rapport à juillet 2017). En particulier, les céréales, au premier rang des produits expédiés, voient la valeur de leurs exportations augmenter de 141 millions d'euros sur un an (+ 44 %). Les volumes exportés progressent ainsi de plus de 130 000 tonnes pour le blé tendre, surtout vers l'Algérie mais aussi de plus de 340 000 tonnes pour

l'orge principalement vers la Chine et à un degré moindre vers l'Arabie Saoudite. A noter aussi la progression des ventes de maïs, avec près de 205 000 tonnes supplémentaires sur un an, notamment vers les Pays-Bas, l'Italie ou la Belgique.

Les **importations** (un peu moins de 1 milliard d'euros) diminuent de 45 millions d'euros (- 4 % par rapport à juillet 2017) en lien avec des achats d'oléoprotéagineux dont la valeur recule de 54 millions d'euros sur un an. En particulier, les importations de graines de colza baissent de 51 millions d'euros du fait de moindres quantités achetées en provenance d'Australie, de Bulgarie et du Canada principalement.

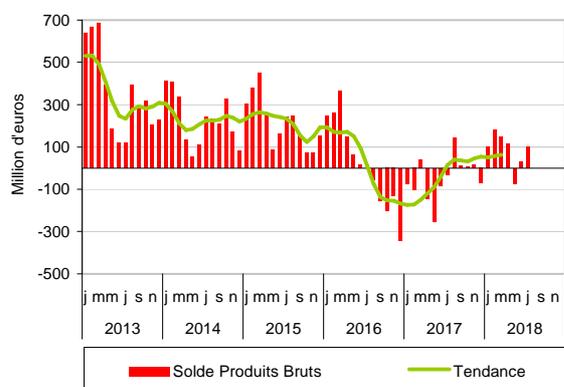
Les indicateurs

Produits CPF4	Juillet						Cumul 7 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
PRODUITS BRUTS	1 012	967	978	1 067	-33	100	8 882	8 437	8 225	9 034	-657	597
Agriculture et élevage	846	801	899	982	53	181	7 764	7 309	7 640	8 434	-124	1 125
Céréales, légum., oléagi.	163	95	460	588	297	494	1 154	893	3 673	4 733	2 519	3 839
Céréales n. c. riz	45	31	320	460	274	429	316	210	2 865	3 886	2 550	3 676
Oléoprotéagineux	117	63	140	127	23	64	836	681	807	846	-29	164
Légumes, fleurs, plantes	205	209	127	109	-78	-100	2 313	2 142	1 605	1 348	-707	-794
Légumes	165	168	108	89	-57	-78	1 970	1 781	1 422	1 162	-548	-619
Prod. cult. permanentes	441	458	142	110	-299	-348	3 988	3 959	1 092	1 044	-2 896	-2 915
Fruits	299	315	108	87	-191	-228	2 533	2 587	843	775	-1 690	-1 813
Café, cacao, thé	65	69	3	2	-63	-68	554	531	19	17	-536	-514
Animaux vifs, œufs, miel	38	39	170	174	132	134	309	314	1 270	1 310	960	995
Bovins	3	2	102	109	98	107	21	20	815	846	794	825
Produits sylvicoles	23	23	35	40	12	18	150	149	262	276	112	127
Pêche et aquaculture	143	143	45	45	-98	-98	969	978	323	324	-646	-654

Source: Douanes/SSP

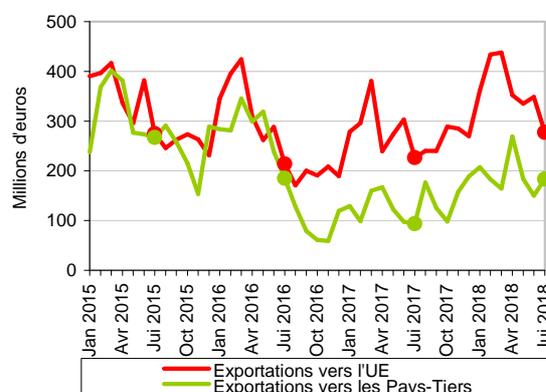
Mises en perspective

En juillet 2018, le solde des échanges de produits agricoles bruts reste excédentaire



Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, hausse des exportations de céréales



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

En juillet 2018, sur un an, progression notable des exportations qui fait plus que compenser la hausse des importations

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 586 millions d'euros en juillet 2018 (+ 149 millions d'euros par rapport à juillet 2017). Sur un an, la hausse du solde commercial concerne pour 71 % l'UE et pour 29 % les pays tiers.

Les **exportations** (4,1 milliards d'euros) progressent de 313 millions d'euros sur un an (+ 8 %). Les ventes de vins augmentent de 89 millions d'euros sur un an parallèlement à une demande dynamique en provenance des Etats-Unis (premier client en valeur pour les vins et Champagne français) mais aussi en provenance d'Asie (Hong Kong, Japon). De même les ventes d'alcools spiritueux (Cognac, rhum, etc.) progressent de 46 mil-

lions d'euros sur un an, portées par une demande asiatique en hausse (Singapour, Hong Kong, Taiwan, Malaisie) et la croissance des exportations vers les Etats-Unis (premier débouché du Cognac français).

La valeur des **importations** (3,5 milliards d'euros) croit de 164 millions d'euros sur un an (+ 5 %). Cette hausse concerne en premier lieu les produits alimentaires (+ 70 millions d'euros) : café et thé transformés, chocolat et confiseries. Les achats de tourteaux augmentent aussi de façon significative sur un an (+ 35 millions d'euros) parallèlement à des importations de tourteaux de soja brésiliens en hausse.

Les indicateurs

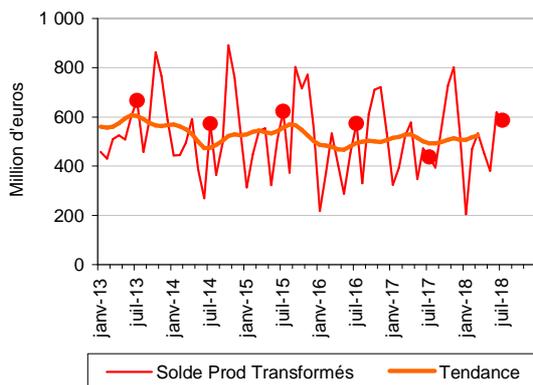
Produits CPF4	Juillet						Cumul 7 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
IAA, TABACS	3 349	3 513	3 786	4 099	438	586	23 550	23 980	26 626	27 226	3 075	3 246
Viandes, prod. de l'abattage	465	474	331	342	-134	-132	3 168	3 306	2 489	2 525	-680	-780
<i>Viande bovine</i>	94	103	70	80	-25	-23	678	721	507	544	-170	-177
<i>Viande porcine</i>	70	58	62	59	-8	1	440	439	460	443	19	5
<i>Volaille</i>	92	95	57	54	-35	-41	601	663	426	442	-175	-221
Prod. préparés de la pêche	355	360	60	72	-295	-288	2 386	2 352	487	539	-1 899	-1 812
Prod. à base de fruits & lég.	411	430	165	178	-246	-252	2 951	2 986	1 201	1 230	-1 750	-1 756
Huiles, tourteaux, corps gras	290	297	80	95	-209	-202	2 029	1 940	666	691	-1 363	-1 248
<i>Tourteaux</i>	79	114	7	16	-72	-99	759	740	85	85	-674	-655
Produits laitiers, glaces	356	366	539	536	183	170	2 269	2 414	3 832	3 801	1 563	1 387
<i>Fromages</i>	140	154	232	244	92	90	892	949	1 682	1 714	790	764
Produits des céréales	131	152	212	229	81	77	1 017	1 030	1 557	1 524	540	494
Biscuits, pâtisseries, pâtes	170	178	152	170	-17	-8	1 296	1 310	1 093	1 161	-203	-150
Autres produits alimentaires	618	688	705	741	87	53	4 817	4 858	5 126	5 131	308	272
<i>Sucre</i>	24	22	102	110	78	88	157	154	670	799	513	645
<i>Chocolat, confiserie</i>	212	230	163	164	-49	-66	1 663	1 592	1 234	1 126	-429	-466
Aliments pour animaux	79	85	154	181	75	95	595	625	1 249	1 295	654	670
Boissons	312	344	1 372	1 533	1 060	1 189	2 064	2 277	8 810	9 201	6 746	6 924
<i>Vins, champagne</i>	66	71	744	833	678	762	439	534	4 935	5 248	4 496	4 715
<i>Eaux de vie, alcools</i>	99	111	419	465	320	354	652	684	2 467	2 538	1 815	1 854
Tabacs	163	137	15	22	-148	-115	957	883	115	127	-843	-755

million d'euros

Source: Douanes/SSP

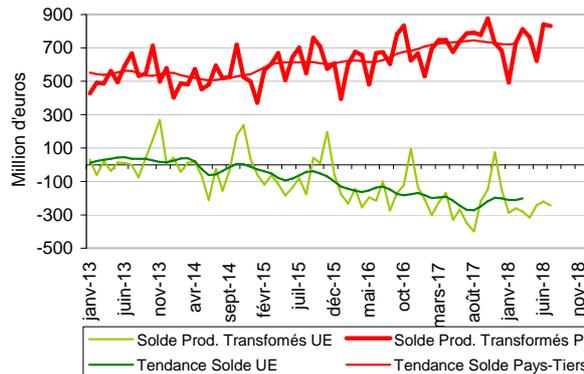
Mises en perspective

Produits transformés : en juillet 2018, hausse de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Produits transformés : en juillet 2018, poursuite du déficit avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er février 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de février 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2018

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)